

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifier les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1/ Définir les missions de diagnostics immobiliers - 15 minutes de soutenance et réponse aux questions du jury			
Analyse de la demande d'un client pour un bâti : <ul style="list-style-type: none"> - Accueil du client - Visite des lieux - Définition de la mission - Présentation de la mission - Etude des documents réglementaires - Explication et argumentation sur l'offre - Etablissement de l'ordre de mission 	Recenser et analyser les documents techniques du bâtiment afin de répondre à la demande du client, en appliquant la réglementation liée aux diagnostics immobiliers.	Mise en situation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - Le/la candidat(e) tire un cas pratique et doit répondre à une mission de diagnostic immobilier. Le diagnostiqueur pose ses questions au jury qui dispose d'un script du cas pratique - Exemple de cas pour Le/la candidat(e) : le client vend sa maison. Il souhaite fournir les rapports de diagnostics immobiliers obligatoires au notaire ou à l'agence immobilière afin de réaliser la transaction. Le jury dispose de la date de construction, des diagnostics déjà réalisés, et des données administratives	<ul style="list-style-type: none"> - Le/la candidat(e) identifie les cadres réglementaires applicables. - Il/elle réalise avec méthode l'analyse du cas. Il/elle utilise et interprète les documents. - Il/elle est pertinent(e) dans ses questions. (date de construction du bâti, diagnostics déjà réalisés, date des installations gaz et électricité...) - Sa prise de notes est suffisamment précise pour réaliser l'ordre de mission. Il/elle demande les documents nécessaires à la réalisation des diagnostics : factures énergétiques, plans, documents d'entretien des appareils de chauffage, certificat de conformité des installations de gaz et électricité...
	Recenser et analyser l'ensemble des informations techniques et réglementaires en vue de définir les missions des diagnostics immobiliers obligatoires en fonctions de la situation du client (Vente du bien, mise en location, intervention avant travaux, avant démolition)		
	Etablir une offre commerciale cohérente en fonction des spécificités techniques du bâtiment afin d'accompagner son client dans ces obligations en tant que vendeur ou propriétaire bailleur d'un bien immobilier.	Le/la candidat(e) dispose d'un modèle d'ordre de mission complété dans son dossier de soutenance.	<ul style="list-style-type: none"> - La rédaction de l'ordre de mission est claire et structurée. Il comprend toutes les mentions légales

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		Il/elle commente les données complétées et justifie ses choix.	- Les documents demandés pour la réalisation du dossier de diagnostics sont exhaustifs Le/la candidat(e) est capable de présenter et de justifier ses choix techniques et réglementaires à l'oral
	Conduire un entretien de vente en présentant son offre avec une argumentation commerciale en vue de finaliser la commande.	Le/la candidat(e) présente et explique son offre de service au jury en justifiant les obligations de diagnostics.	Le/la candidat(e) est clair(e) dans sa formulation et sa démarche est honnête
<p>Proposition de mission de diagnostics ou contrôle non réglementaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la proposition - Etablissement de l'offre - Argumentation et objectif de l'offre - Conclusion de la vente 	<p>Développer une offre commerciale complémentaire aux diagnostics immobiliers (Non obligatoire en cas de vente ou location d'un bien) afin de sensibiliser son client sur certains risques sanitaires et environnementaux.</p> <p>Conduire un entretien de vente en présentant son offre complémentaire avec une argumentation commerciale et technique en vue de finaliser la vente.</p>	<p>Le/la candidat(e) a développé cette partie dans son dossier de soutenance :</p> <p>Construire une offre pour répondre aux exigences du client qui souhaite diminuer sa facture énergétique sur une maison individuelle construite en 1966.</p> <p>Il/elle présente son offre au jury en justifiant ses choix</p>	<p>Le/la candidat(e) est capable de présenter une offre complémentaire répondant à la demande du client.</p> <p>Le/la candidat(e) est capable de justifier avec une argumentation appropriée à ces choix</p>
2/ Conduire avec méthode une mission de diagnostics immobiliers – 20 minutes de soutenance et réponse aux questions du jury			
<p>Les compétences liées à l'établissement des rapports de diagnostics plomb, amiante, DPE, termites, gaz et électricité sont encadrées par un organisme de certification accrédité par le COFRAC sur la base de normes (NF 17024). Dans cette partie, le jury se concentre sur les compétences complémentaires nécessaires à l'exercice du métier de diagnostiqueur immobilier.</p> <p>L'évaluation sera basée sur la préparation d'un cas pratique inclus dans le rapport de soutenance. Il servira pour l'ensemble du point numéro 2.</p>			
<p>Construction rigoureuse d'une méthode commune aux missions de diagnostics.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la réglementation applicable aux diagnostics immobiliers. - Préparation administrative et technique de la mission 	<p>Concevoir et faire évoluer des prestations, des procédures techniques et opérationnelles d'intervention communes aux diagnostics en vue de l'élaboration des rapports de visite en respectant la réglementation spécifique à chaque domaine.</p> <p>Préparer et gérer le matériel et équipement de protection adéquat à la réalisation de la mission afin de pouvoir réaliser l'ensemble des mesures et essais définis par les normes d'intervention et les réglementations liées à la prévention des risques d'intervention.</p>	<p>Le sujet est envoyé au candidat(e) au moment de l'envoi de son dossier. Il contient le thème et des photographies prises sur le terrain.</p> <p>Questionnement du jury sur la partie développée dans le rapport de soutenance</p>	<p>La présentation du contexte, des enjeux, des caractéristiques et spécificités de la mission.</p> <p>Les explications du déroulement de la préparation de la mission.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de son matériel <p>Documents administratifs qu'il emmène (ordre de mission...)</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<ul style="list-style-type: none"> - Préparation et vérification du matériel - Visite méthodique des lieux -Collecte de données -Détermination de situation dangereuse -Etablissement de rapports règlementaires 	<p>Examiner les éléments à contrôler sur un site en vue de collecter l'ensemble des données utiles à la rédaction des rapports de contrôles en appliquant la réglementation définissant le contenu, la méthodologie et les modalités de réalisation des diagnostics immobiliers.</p>	<p>Exposé du ou de la candidat(e) sur le cas qu'il a préparé dans son rapport de soutenance.</p>	<p>Le/la candidat(e) montre qu'il maîtrise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réglementation en vigueur pour chaque diagnostic. - Les prélèvements à effectuer confirmant ou non la présence de polluant du bâtiment. <p>les informations et les données nécessaires à la rédaction des rapports de diagnostics.</p>
	<p>Identifier et analyser les risques sanitaires et environnementaux graves, dangereux pour les personnes. (Saturnisme, Danger grave et immédiat suite à un défaut sur l'installation de gaz, présence d'amiante friable...), afin de mettre en œuvre les procédures liées à la protection des personnes.</p>	<p>Des photos sont remises au candida(e), il/elle doit déterminer si les cas révèlent un danger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le/la candidat(e) montre qu'il connaît les situations dangereuses - Il/elle sait avertir et informer le donneur d'ordre et/ou les occupants des différents dangers présents dans le bâtiment.
<p>Réalisation d'un Constat de Réalisation Exposition au Plomb :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et transmission de l'ordre de mission - Application de la réglementation relative à l'utilisation, le transport et le stockage d'un appareil à fluorescence X. - Détermination d'une méthodologie spécifique en fonction du bien. - Transmission des éléments au préfet en cas de situation dangereuse - Rédaction d'un rapport conforme 	<p>Diagnostic " Constat des Risques d'exposition au plomb ".</p> <p>Contrôler un bien immobilier, en vue de mesurer la concentration en plomb des revêtements du bien afin d'identifier ceux contenant du plomb, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les situations de risque de saturnisme infantile ou de dégradation du bâti en appliquant le protocole spécifique à la réalisation d'un CREP tel que défini dans la réglementation en vigueur.</p> <p>Produire un rapport de constat de risque d'exposition au plomb, tel que défini dans la réglementation afin de le fournir au donneur d'ordre le déchargeant de sa responsabilité pour vices cachés et d'informer le candidat acquéreur ou locataire sur le bien qu'il projette d'acheter ou de louer.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury le cas qu'il a préparé dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) explique sa méthode de travail et répond aux questions du jury.</p> <p>Une machine à fluorescence X sans source est mis à disposition du/de candidat(e), celui-ci démontre le protocole d'utilisation d'un appareil a source radioactive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le/la candidat(e) montre qu'il a de la méthode dans la prise de mesure : l'utilisation de l'appareil de mesure est correcte (étalonnage, nombre de prise de mesure...) - Les relevés des informations sont clairs et précis. - Le rapport de diagnostic est réglementaire et complet.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<ul style="list-style-type: none"> - Transmission au client 	<p>Pratiquer des mesures en utilisant une machine à fluorescence X pour déterminer la concentration en plomb dans les revêtements en appliquant la réglementation en vigueur concernant le stockage, le transport et l'utilisation d'un appareil contenant une source radioactive.</p>	<p>En présence d'une machine à fluorescence X (source inactive), le candidat(e) présente le protocole lié à l'utilisation de cet appareil.</p>	<p>Les procédures d'utilisation de la machine à fluorescence X correspondent aux normes de sécurité (transport, stockage, tenu du tableau de suivi).</p>
<p>Réalisation d'un repérage des matériaux et produit contenant de l'amiante.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et transmission de l'ordre de mission - Vérification et information sur l'identité et la nature du bâtiment - Détermination du nombre de sondage nécessaire - Détermination des prélèvements. - Repérage des matériaux contenant de l'amiante - Préconisation de mesures sur les matériaux dégradés - Application des consignes de sécurité - Rédaction d'un rapport conforme. - Transmission au client 	<p>Diagnostic "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis. "</p> <p>Contrôler un bien immobilier dans le but de repérer dans les logements construits avant 1997 la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante, en appliquant la réglementation en vigueur définissant les différentes phases de réalisation du repérage et précisant les critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et le contenu minimal du rapport de repérage qui sera remis au propriétaire.</p> <p>Analyser un ou des échantillons pour pouvoir conclure quant à la présence d'amiante en appliquant les protocoles d'intervention tels que définies dans la réglementation relative à la réalisation du repérage et à la prévention des risques liée à la présence d'amiante.</p> <p>Produire un rapport de l'état d'amiante dans le logement tel que défini dans la réglementation afin de le fournir au donneur d'ordre le déchargeant de sa responsabilité pour vices cachés et d'informer le candidat acquéreur ou locataire sur le bien qu'il projette d'acheter ou de louer.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury le cas qu'il/elle a préparé dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) explique sa méthode de travail et répond aux questions du jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation est prise en compte. - Le prélèvement d'échantillons est maîtrisé. - La protection individuel et collective contre les risques liés à la manipulation des matériaux contenant de l'amiante est connue et maîtrisée. - La méthode de repérage est structurée. - Le report des données sur plan (cartographie) de l'amiante est conforme. <p>Le rapport final est réglementaire</p>
<p>Réalisation d'un état relatif à la présence de termites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et transmission de l'ordre de mission 	<p>Diagnostic " Réaliser l'état relatif à la présence de termites ".</p> <p>Contrôler un bien immobilier, en vue de donner des informations sur la présence ou non d'insectes xylophages (termites en particulier) dans un logement en appliquant la réglementation en vigueur définissant l'examen visuel minutieux de l'ensemble des</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury le cas qu'il a préparé dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) explique sa méthode de travail et répond aux questions du jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation est correctement prise en compte. - le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction sont connus.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<ul style="list-style-type: none"> - Application d'une méthodologie de vérification visuelle et part poinçonnage - Utilisation des outils adaptés à l'activité. - Reconnaissance du mode d'infestation des bois - - Rédaction d'un rapport conforme. - Transmission au client 	<p>éléments et ouvrages constituant le bâtiment et les sondages sur les ouvrages en bois.</p> <p>Produire un rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le logement au sein des zones contaminées par les termites ou susceptibles de l'être et délimitées par les préfets afin de le fournir au donneur d'ordre, pour rendre opérante une clause d'exonération de la garantie du vice caché constitué par la présence de termites, en application de la loi n°99-471 du 8 juin 1999 modifiée par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Sait reconnaître les différents agents pathogènes du bois et leurs dégâts. - Le relevé d'informations sur site est clair, complet et précis. <p>Le rapport final est réglementaire.</p>
<p>Réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et transmission de l'ordre de mission - Réalisation d'un constat visuel avec méthode - Mesurage du taux de monoxyde de carbone - Vérification du débit de gaz des appareils - Application de la procédure de Danger Grave et Immédiat - - Rédaction d'un rapport conforme. - Transmission au client 	<p>Diagnostic de l'état de l'installation intérieure de gaz.</p> <p>Contrôler un bien immobilier, afin d'évaluer les risques pouvant compromettre la sécurité des personnes et leurs biens en vue de l'utilisation de l'énergie gaz dans le logement en appliquant la réglementation en vigueur définissant le contenu, la méthodologie, les modalités de réalisation et le contenu du rapport.</p> <p>Contrôler par des essais et des mesures les différents appareils fonctionnant au gaz afin de pouvoir alerter les usagers en cas de danger grave et immédiat en application de la réglementation telle que défini dans le code de la construction et de l'habitation.</p> <p>Produire un rapport de l'état de l'installation intérieure de gaz relevant les anomalies détectées sur l'installation afin de le fournir au donneur d'ordre rendant opérante la clause d'exonération de la garantie du vice caché et d'informer le candidat acquéreur ou locataire sur le bien qu'il projette d'acheter ou de louer.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury le cas qu'il/elle a préparé dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) explique sa méthode de travail et ce qu'il fait en cas de danger grave et immédiat</p> <p>Il/elle répond aux questions du jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation est prise en compte. - La méthode et l'utilisation du matériel de mesure sont correctement maîtrisées. - La conformité aux dispositions réglementaires, normatives et les bonnes pratiques professionnelles en vigueur sont correctement mises en œuvre sur le rapport du candidat. - Connait et applique la conduite à tenir en cas de détection d'anomalie - Le processus en cas de Danger Grave et immédiat est connu et maîtrisé. <p>Le rapport final est réglementaire.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Réalisation de l'état de l'installation électrique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et transmission de l'ordre de mission - Détermination des éléments sensibles aux mises hors tension - Réalisation d'un constat visuel avec méthode - Test des différents éléments de sécurité de l'installation avec du matériel approprié. - Rédaction d'un rapport conforme. - Transmission au client 	<p>Diagnostic de l'état des installations électriques.</p> <p>Contrôler un bien immobilier afin d'identifier par des contrôles visuels, des essais et des mesures les défauts électriques susceptibles de compromettre la sécurité des personnes, qui peuvent être résolus par la mise en œuvre de travaux réalisés par un installateur électricien qualifié, en appliquant la réglementation en vigueur définissant le contenu, la méthodologie, les modalités de réalisation et le contenu du rapport.</p> <p>Inventorier les risques électriques lors de son intervention afin de prendre les mesures de protection collectives en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle en application des fondements des principes généraux de prévention des risques.</p> <p>Produire un rapport de l'état de l'installation électrique relevant les anomalies détectées sur l'installation afin de le fournir au donneur d'ordre rendant opérante la clause d'exonération de la garantie du vice caché et d'informer le candidat acquéreur ou locataire sur le bien qu'il projette d'acheter ou de louer.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury le cas qu'il a préparé dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) explique sa méthode de travail et répond aux questions du jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation est correctement prise en compte. - La connaissance et la mise en œuvre des prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic sont connues et appliquées. - La méthode de diagnostic est claire et structurée. - Les appareils de mesure sont utilisés et maîtrisés de façon à s'assurer que l'aptitude de mesure est compatible avec les exigences de mesure. - L'enregistrement des données relevées sur site est clair et complet. <p>Le diagnostic fait l'objet d'un état qui donne lieu à la rédaction d'un rapport de visite, celui-ci doit être conforme à la réglementation.</p>
<p>Réalisation D'un Diagnostic De Performance Energétique (DPE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et transmission de l'ordre de mission - Elaboration d'une méthodologie adaptée au cas traité - Evaluation de la consommation énergétique d'un bâtiment - Interprétation des résultats - Proposition de recommandations d'améliorations énergétiques adaptées au bâtiment. - Restitution des résultats au client. - Rédaction d'un rapport conforme. - Transmission au client 	<p>Le diagnostic de performance énergétique (DPE).</p> <p>Contrôler un bien immobilier en vue d'éditer un rapport indiquant la quantité d'énergie effectivement consommée ou estimée pour une utilisation standardisée d'un bâtiment ou de la partie de bâtiment et une classification en fonction de valeurs de référence afin que les consommateurs puissent comparer et évaluer sa performance énergétique, en appliquant les méthodologies définies dans les arrêtés liés au diagnostic de performance énergétique.</p> <p>Analyser le bâtiment afin de proposer des recommandations destinées à améliorer la performance énergétique du logement tel que défini dans le code de la construction et de l'habitation.</p> <p>Produire un diagnostic de performance énergétique donnant une estimation de la consommation énergétique d'un logement et son taux d'émission de gaz à effet de serre afin de le transmettre au donneur d'ordre, ce document visant à informer le candidat</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury le cas qu'il a préparé dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) explique sa méthode de travail et répond aux questions du jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation relative au diagnostic de performance énergétique est prise en compte. - Tous les constituants du bâtiment relatifs à l'élaboration d'un DPE sont connus et maîtrisés. - Le diagnostic est réalisé avec méthode. - Toutes les mesures réalisées à l'aide d'outils sont correctement effectuées. - L'enregistrement des données relevées lors de la mission sur site est complet et conforme. - Les obligations de transmission et d'enregistrement auprès de l'ADEME sont connus. - Le rapport final est réglementaire.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	acquéreur ou locataire sur le bien qu'il projette d'acheter ou de louer.		
<p>Réalisation d'un diagnostic d'assainissement collectif et autonome.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et transmission de l'ordre de mission - Détermination du système d'assainissement - Investigation documentaire - Visite des installations - Restitution des informations - Recommandations d'amélioration - Rédaction d'un rapport conforme. - Transmission au client 	<p>Diagnostic des installations d'assainissement collectif et autonome</p> <p>Examiner les installations individuelles et collectives de traitement des eaux usées d'un bâtiment en vue de relever les dysfonctionnements majeurs des installations et présentant un danger pour la santé des personnes tel que défini par la loi sur l'eau.</p> <p>Produire un diagnostic de l'installation d'assainissement afin de préciser la présence ou non des dysfonctionnements et/ou des risques pour la santé ou l'environnement, indiquant en cas de problèmes constatés, les travaux de mise en conformité de l'installation nécessaires à réaliser.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury le cas qu'il a préparé dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) explique sa méthode de travail et répond aux questions du jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble du contexte réglementaire relatif au contrôle des installations d'assainissement est connu et pris en compte. - Les connaissances des techniques d'assainissement des bâtiments sont connues et maîtrisées. - La démarche met en avant une bonne organisation ainsi qu'un bon sens de l'observation - Une bonne gestion de la mission de terrain. <p>La capacité à rendre un rapport fiable (procès-verbal de contrôle d'installations existantes).</p>
<p>Réalisation d'un ERP (Etat des risques et pollutions)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et transmission de l'ordre de mission - Détermination de la zone liée à ERP en fonction du PPR. - Collecte des risques naturels et technologiques prévisibles, des risques technologiques et miniers, les lieux présentant des risques de pollutions potentielle de sol et le risque radon. - Enumération des risques - Rédaction de l'état - Transmission au client 	<p>Etat des risques et pollution</p> <p>Inventorier les informations nécessaires sur le site de la préfecture relative au bien afin de mentionner la sismicité, les risques naturels, miniers ou technologiques, les risques de pollution de sol et le risque radon pris en compte dans le ou les plans de prévention et auxquels le bien est exposé.</p> <p>Analyser les informations recueillies afin d'éditer le formulaire ERP et le remettre au donneur d'ordre qui l'annexera à la promesse de vente ou au bail</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury le cas qu'il a préparé dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) explique sa méthode de travail et répond aux questions du jury</p>	<p>Le rapport est fiable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les zones sont bien identifiées - Le/la candidat(e) est précis <p>Le/la candidat(e) comprend l'impact des données qu'il a noté</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

3/ Piloter son activité de diagnostics immobiliers - 15 minutes de soutenance et réponse aux questions du jury			
<p>Réaliser ses tableaux de bord pour suivre son activité</p> <p>Matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un système métrologique - Suivi de la maintenance du matériel - Révision - Approvisionnement <p>Certifications de personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de ces certifications - Planification des formations continues - Veille juridique 	<p>Gérer son matériel et ces équipements afin d'exercer son métier dans le respect de la réglementation.</p> <p>Concevoir un système métrologique en vue d'assurer la maîtrise de la qualité des résultats des mesures tels qu'ils sont définis dans la réglementation.</p> <p>Planifier une intervention technique afin de gérer efficacement l'approvisionnement en matériel et consommable imposé par la réglementation.</p> <p>Développer un système de suivi de l'information technique et réglementaire afin de pouvoir anticiper l'approvisionnement en nouveau matériel qui serait imposé par la réglementation.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury les tableaux qu'il a préparés dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) explique sa méthode de travail et répond aux questions du jury</p>	<p>Le tableau doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de suivre son matériel - d'avoir des alertes concernant les points réglementaires - de savoir à quelle date le matériel doit être révisé et contrôlé ou remplacé (extincteur, machine à fluorescence X, appareil gaz...) <p>de programmer le renouvellement du matériel en fonction de leur obsolescence (provisions financières)</p>
<p>Mise en place d'une veille juridique :</p> <p>Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Evolutions réglementaire -Nouvelles obligations -Actualisation jurisprudentiel <p>Sécurisation de l'activité au quotidien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la qualité des diagnostics - Sécurité juridique professionnelle 	<p>Elaborer un système de suivi efficace pour marquer des jalons pendant son cycle de certification afin de suivre les dates liées aux formations continues, les échéances des contrôles sur ouvrages et les dates de renouvellement de certifications telles quelles sont définies dans l'arrêté liés aux compétences des diagnostiqueurs immobiliers.</p> <p>Concevoir un suivi de l'information technique, économique, réglementaire en vue de, se tenir informer sur la réglementation en vigueur concernant l'activité de diagnostiqueur (les évolutions métier), d'être informé des jurisprudences associées aux missions de DTT et de s'adapter rapidement aux évolutions réglementaires.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury les tableaux qu'il a préparés dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) explique sa méthode de travail et répond aux questions du jury</p>	<p>Le tableau doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de suivre les renouvellements au fil de l'eau - d'anticiper les montées en compétences <p>Le processus d'archivage des rapports de diagnostics doit être sécurisé et permettre de retrouver rapidement les documents demandés par le certificateur.</p> <p>- L'organisation est claire</p> <p>Le/la candidat(e) est en mesure de mettre en place une organisation fiable pour être informé au fil de l'eau (programmation de salons professionnels, consultation de forum, abonnements à des revues...)</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

4/ Pérenniser son activité et la développer – 10 minutes de soutenance et réponse aux questions du jury			
<p><u>Gestion prévisionnelle de son activité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la définition des objectifs - Suivi du cycle d'exploitation - Évaluation des performances commerciales et financières - Mise en forme et diffusion des résultats 	<p>Evaluer les performances de son entreprise pour établir des prévisions, suivre les objectifs commerciaux et financiers en respectant un équilibre économique et social.</p> <p>Gérer son activité avec des outils d'aide à la décision en vue de l'élaboration des prévisions de ventes, de charges et d'investissement en garantissant une stabilité financière.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury la détermination des objectifs commerciaux de son activité qu'il a effectué.</p> <p>Il/elle a retranscrit ces indicateurs et analyse dans son rapport de soutenance.</p>	<p>Les indicateurs choisis permettent de suivre efficacement les performances de son activité.</p> <p>La mise en œuvre des méthodes de prévision utilisées est judicieuse</p> <p>Les prévisions sont réalistes et argumentées.</p> <p>La démarche de fixation des objectifs est explicite et opérationnelle. Les objectifs sont réalisables et justifiés.</p> <p>Le budget de trésorerie prend en compte les prévisions et échéances.</p> <p>Ses résultats sont cohérents</p>
<p><u>Effectuer une veille commerciale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'information commerciale - Réalisation et exploitation d'études commerciales - Organisation de son activité commerciale 	<p>Surveiller l'activité commerciale de son secteur géographique concernant le diagnostic immobilier pour se positionner efficacement sur le marché, connaître les différents acteurs, ces concurrents et les prix pratiqués par l'ensemble des professionnels de sa zone de prospection.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury l'étude de marché qu'il a effectué et analysé sur son secteur. Il a retranscrit cette étude dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) répond aux questions du jury</p>	<p>L'offre est cohérente et bien détaillée.</p> <p>Elle est réaliste et permet d'analyser le secteur géographique du candidat</p>
<p><u>Développer son activité commerciale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vente - Gestion de la clientèle - Suivi de la qualité des prestations - Développement de la relation de service et du capital client - Fidélisation de la clientèle 	<p>Développer un argumentaire sur ces produits et services afin de prospecter la clientèle et répondre à des appels d'offres avec des méthodes appropriées (site web, élaboration d'une plaquette commerciale, emailing, démarchage des prescripteurs)</p> <p>Renforcer le suivi de sa relation clientèle en vue d'élaborer une stratégie de fidélisation des prescripteurs.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury ses axes commerciaux. Il a retranscrit cette étude dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) répond aux questions du jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'offre est cohérente et bien détaillée. - La proposition est innovante <p>Le/la candidat(e) connaît les techniques de prospection de la clientèle</p>
<p><u>Diversification et différenciation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'offre existante - Elaboration d'une offre commerciale novatrice - Adaptation de l'offre commerciale 	<p>Structurer une stratégie commerciale et de développement afin d'être à l'écoute des besoins et des nouveautés, d'en analyser la compatibilité avec le métier et son activité, tout en développant une offre de service innovante.</p>	<p>Le/la candidat(e) présente oralement au jury ses axes de diversification. Il a retranscrit cette étude dans son rapport de soutenance</p> <p>Le/la candidat(e) répond aux questions du jury</p>	<p>Le/la candidat(e) a analysé les diversifications possibles : elles sont réalistes</p> <p>Il/elle montre des aptitudes à pouvoir rechercher des axes de diversification de sa profession</p>